

***Les années 68 :  
événements, cultures politiques et modes de vie***

Lettre d'information n°32

*Séance du 18 mai 1998*

**Intellectuels et extrême-gauche : le cas du Secours rouge**

Par Bernard Brillant

L'histoire du SR présente, du point de vue des rapports entre les intellectuels et l'extrême-gauche, un intérêt à plus d'un titre. S'étendant sur une période relativement brève qui va de juin 1970 à l'été 1972, elle couvre une des périodes les plus « chaudes » de l'affrontement entre le pouvoir et l'extrême-gauche – notamment les maoïstes de la Gauche prolétarienne (GP) – et au cours de laquelle l'implication d'intellectuels aux côtés de celle-ci est peut-être la plus intense. Elle constitue, de ce point de vue, un bon observatoire des interactions complexes entre l'ensemble de ces acteurs dans le champ des luttes sociales, politiques, institutionnelles et internationales de l'après-mai.

À travers l'histoire du SR, je me propose d'étudier l'hypothèse d'une légitimation réciproque des intellectuels et de l'extrême-gauche à savoir :

- la possibilité, pour les premiers, de redéfinir leur rôle en rompant avec le « compagnonnage de route » tel qu'il s'est pratiqué aux côtés du PCF et de répondre à la contestation du statut même de l'intellectuel par une nouvelle génération d'« apprentis intellectuels » (la jeunesse étudiante) s'affirmant aussi comme « intellectuel collectif » en tant que militants d'organisations révolutionnaires. Il s'agit de refonder la légitimité du rôle spécifique de l'intellectuel sur la scène politique vis-à-vis de nouveaux interlocuteurs qui se sont est affirmés en mai et qui, contestant le monopole du savoir par une élite ou un groupe spécifique, postulent à l'élaboration théorique tout en mettant en cause les principes de la médiation et de la représentation. Les nombreux articles, entretiens et essais qui tentent de redéfinir le statut des intellectuels au cours de cette période témoignent de cette volonté (le *Plaidoyer pour les intellectuels* de Jean-Paul Sartre en 1972 en est un)
- la possibilité pour l'extrême-gauche de nouer des alliances susceptibles d'amplifier son audience, de lui donner un impact et de la poser comme force

politique capable de capitaliser les contestations issues de mai 68, mais aussi de résister au « laminage » de ses forces entrepris par le ministre de l'Intérieur depuis cette même date.

## **Un dénominateur commun : la lutte contre la répression**

### *Un climat d'affrontements*

La création du SR en juin 1970 a d'abord répondu à un objectif prioritaire : la lutte contre la répression dont les organisations d'extrême-gauche et leurs militants sont l'objet au cours de cette période. À cet égard, il faut rappeler que le SR a un ancêtre : le *Secours rouge international* créé au début des années vingt par la IIIe Internationale afin de défendre les militants du mouvement ouvrier, de leur fournir des avocats, et qui devient le *Secours ouvrier international* en 1936. La référence historique n'est pas fortuite. Elle joue sur les deux registres du politique et du mythologique, inscrivant la refondation du SR dans la réappropriation d'une histoire (celle de la fondation en France d'une organisation communiste héritée de la Révolution d'Octobre) perçue comme « dévoyée » par un PCF que les organisations d'extrême-gauche qualifient de « révisionniste » ou de « traître ». Il faut donc examiner les « options répressives » de l'après-Mai 68, notamment celle de Maurice Grimaud, préfet de police à Paris et celle de Raymond Marcellin, alors ministre de l'Intérieur.

Dans son ouvrage *En Mai, fais ce qu'il te plaît* (Stock, 1978), Maurice Grimaud, qui eut entre les mains la responsabilité du maintien de l'ordre à Paris en 1968, affirme n'avoir cédé à aucun moment à la tentation de la théorie du complot. La traduction concrète de son analyse de la situation fut une politique alliant la fermeté et la souplesse qui évita sans doute des dérapages dramatiques au cours des journées de violents affrontements de mai-juin.

Toute autre est l'appréciation de Raymond Marcellin, nommé ministre de l'Intérieur le 31 mai 1968 en remplacement de Christian Fouchet et qui restera à ce poste jusqu'au 1er mars 1974. La thèse centrale de Raymond Marcellin est en effet celle du « complot international ». Le ton est donné au cours de son allocution à l'Assemblée nationale lors de l'examen du budget de l'Intérieur pour 1969, au mois de novembre 1968. Le ministre de l'Intérieur observe en effet une « simultanéité troublante » des méthodes d'action des groupes révolutionnaires depuis 1967 en Europe. Tout en restant prudent sur le sujet de l'aide internationale dont bénéficient ces mouvements, il évoque toutefois la conférence Tricontinentale de La Havane qui s'est déroulée du 3 au 13 janvier 1966 et affirme que certains leaders multiplient les contacts avec des agents officiels ou secrets étrangers. Rappelant les mesures prises pour le maintien de l'ordre, il annonce qu'elles sont accompagnées d'une forte augmentation des effectifs de la police (5 500 emplois supplémentaires) et d'une progression des dépenses de matériel et de personnel. C'est donc bien à un renforcement du dispositif répressif, dans le cadre de la législation existante, auquel procède le ministre de l'Intérieur. À cet effet, il fait établir un répertoire des

militants permanents des mouvements d'extrême-gauche et rassemble les renseignements concernant ceux-ci dans une brochure distribuée à la presse le 27 août 1968, complétée, en février 1969, par un livre, *L'Ordre public et les groupes révolutionnaires*. Critiquant les hésitations du pouvoir en mai 1968, le ministre de l'Intérieur fonde sa politique de maintien de l'ordre sur une liaison étroite entre les Chambres et le Parquet.

Dès la fin du mouvement de mai-juin 1968, la lutte « contre la répression » mobilise des intellectuels, des organisations, des mouvements et des associations. La lutte contre les expulsions d'étrangers ayant participé au mouvement, notamment d'artistes peintres, est la première forme active de l'intervention des intellectuels en juin 1968. La presse fait état de protestations d'écrivains, de cinéastes, de peintres, etc... À la fin du mois de juin, des intellectuels (Marguerite Duras, Alfred Kastler, Michel Leiris, Jacques Monod, Laurent Schwartz, Pierre Vidal-Naquet, etc...) constituent un Comité pour la liberté et contre la répression qui entend lutter contre la dissolution de 11 organisations d'extrême-gauche, contre les expulsions d'étrangers, contre les violences à l'encontre des distributeurs de tracts et les sanctions pour fait de grève.

Du côté des organisations politiques, syndicales et des associations, une conférence de presse, tenue le 1er août 1968 par l'UNEF, les CAL, le Comité d'action écrivains-étudiants, le Comité pour la liberté et contre la répression, le Groupe d'action judiciaire, le PSU, les Étudiants socialiste unifiés, les Étudiants socialistes-SFIO, la Jeunesse socialiste, le Mouvement Témoignage chrétien, le MCAA, le CVN, le Comité d'initiative pour un mouvement révolutionnaire, *Le Nouvel Observateur*, *Combat*, *Action*, *Les Temps Modernes*, *Les Cahiers de mai*, appelle à constituer un Front uni contre la répression.

Les avocats (Jean-Jacques De Felice, Henri Leclerc, Michèle Beauvillard, etc...) et les magistrats ne sont pas en reste puisqu'en mai-juin 1968, se constitue le Groupe d'action judiciaire (qui deviendra Mouvement d'action judiciaire) qui se déclare contre les mesures d'interdiction à l'égard de l'extrême-gauche. Deux groupes sont créés à son initiative : Défense active qui tient une permanence juridique hebdomadaire gratuite et Défense collective qui crée des commissions (armée, jeunes, prisons) afin de « confronter les idées et les pratiques ».

À la fin de l'année 1969 *Les Cahiers de mai* annoncent la création d'un Comité contre la justice de classe et la répression dans la vie quotidienne qui se propose de mettre en place une « permanence d'accueil pour la défense active » ouverte tous les jours ainsi qu'une permanence au tribunal des flagrants délits le lendemain de chaque manifestation.

Après une année 1969 relativement « calme », le début de l'année 1970 annonce un regain de tension et d'affrontements entre l'extrême-gauche et le pouvoir, marqué par la multiplication des actions de commando de la Gauche prolétarienne et de Vive la révolution. Il ne faut toutefois pas oublier que 1969 a été émaillé de violents incidents sur le plan social (petits commerçants à Bourgoin en avril, séquestration du ministre Olivier Guichard pendant quelques heures par des agriculteurs en Loire-Atlantique en novembre).

De l'occupation du CNPF le 10 janvier 1970 à l'attaque de l'épicerie Fauchon, le 8 mai 1970, la rubrique « agitation » du *Monde* ne désemplit pas : attaque du commissariat de Mantes (23 janvier), par un commando de la Nouvelle résistance populaire, « bras armé » de la GP, occupation des locaux de l'Éducation surveillée à Paris (23 janvier), violences contre le doyen Ricoeur à Nanterre (26 janvier), sabotage de grues aux chantiers navals de Dunkerque (5 février), incendie des bureaux des Houillères à Hénin-Liétard (16 février), violents affrontements sur le campus de Nanterre et saccage des bureaux du doyen Zamansky à Paris (3 et 4 mars), attaque de la mairie de Meulan (6 mars), etc...

Dans ce contexte, la répression envers les organisations d'extrême-gauche et leurs militants se fait plus pressante. Elle se traduit notamment par la multiplication des interpellations de vendeurs de journaux et de diffuseurs de tracts sur la voie publique, l'interdiction de meetings (comme celui appelé le 17 mars 1970 par le Comité pour la libération des soldats emprisonnés auquel doivent participer Jean-Paul Sartre, Alain Krivine et Michel Rocard), la saisie de journaux, notamment la *Cause du Peuple* à partir d'avril, pour « provocation au crime contre la sûreté de l'État et apologie du meurtre, du pillage, de l'incendie et provocation à ces crimes », la condamnation à des peines de prison avec sursis et les incarcérations préventives après des actions violentes sur la voie publique ou les occupations de locaux. Il faut y ajouter les arrestations successives des directeurs de la *Cause du Peuple* : Jean-Pierre Le Dantec le 22 mars, Michel Le Bris le 20 avril. La liste s'allonge dans les semaines qui suivent et *Le Monde* du 11 juillet 1970 publie les extraits d'une interview de Raymond Marcellin à *Combat* qui fait le décompte des auteurs « gauchistes » d'actes de violence : 90 écroués, 153 personnes en liberté provisoire, 150 peines de prison avec sursis, 202 peines d'amende.

Le 7 avril 1970, le Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, annonce dans un entretien télévisé avec Pierre Desgraupes : « Il est nécessaire que les casseurs soient les payeurs ». Dès le lendemain, le conseil des ministres adopte le projet de loi sur « les nouvelles formes de délinquance », dite aussi « loi anti-casseurs », déposée par le garde des Sceaux, René Pleven. Un nouvel article 314 du code pénal crée la responsabilité pénale collective de tous les participants à une manifestation et institue la responsabilité civile des coupables d'actions violentes au cours de rassemblements en les condamnant solidairement au paiement des dommages et intérêts. En outre il est ajouté un alinéa à l'article 184 du code pénal réprimant la violation de domicile en l'étendant aux lieux affectés à des services publics de caractère administratif ou scientifique et culturel. Le projet adopté en première lecture le 30 avril est définitivement voté, après modification, le 4 juin.

Avant d'examiner la convergence des réactions et des initiatives entre organisations d'extrême-gauche et intellectuels, il faut souligner l'évolution des modes d'action et des thèmes sur lesquels ces derniers s'engagent. L'occupation du CNPF, en janvier 1970, inaugure de ce point de vue un engagement plus « social », aux côtés de l'extrême-gauche organisée et il ne fait pas de doute qu'un certain nombre d'intellectuels sont, au cours de cette période, à la recherche de contacts avec les groupes révolutionnaires. C'est ainsi que, selon Michel Rotman, un certain nombre d'écrivains et d'artistes (Marguerite Duras, Delphine Seyrig, etc...) ont

sollicité une rencontre avec les dirigeants de la Ligue communiste afin de s'informer sur son programme et ses objectifs et qu'un cadre de réunion informel a été mis en place pendant quelque temps. Michel Piccoli aurait même proposé à Michel Rotman, alors membre du Bureau politique de la Ligue communiste, d'abandonner le métier d'acteur pour « devenir militant » ! Au-delà du caractère anecdotique, on ne peut que s'interroger sur cette demande de militantisme de la part d'une frange d'intellectuels prêts à s'engager aux côtés de l'extrême-gauche : fascination pour l'« activisme » ? Volonté de marquer (ou de confirmer pour nombre d'entre-eux) une rupture sans retour avec le PCF tout en faisant la démonstration pratique d'un ancrage à gauche ? En tout état de cause, des intellectuels sont disponibles pour un type de mobilisation allant au-delà de leur fonction protestataire traditionnelle et les réactions face à l'accentuation de répression marquent, comme on va le voir, une gradation dans cet engagement.

L'appréciation portée sur les actions violentes de la GP est parfois empreinte, dans un premier temps, d'une certaine réserve. Ainsi, dans *le Nouvel observateur*, Jean Daniel met en garde l'extrême-gauche contre l'utilisation de la violence et son impopularité du moment. Sous le titre « Quelle violence choisir ? » le rédacteur en chef de l'hebdomadaire prévient : « La violence n'est pas politique quand elle ne s'inscrit pas dans un projet qui est pour tout le monde évident, concret, réaliste » Or, selon Jean Daniel, la violence des « maos » suscite des réactions morales aux antipodes du but politique recherché. Un nouvel éditorial du 27 avril 1970 (« Nous ne sommes pas en 1905 »), souligne à nouveau les dangers des comportements insurrectionnels et appelle les révolutionnaires à offrir une stratégie de lutte qui garantisse qu'à toutes les étapes, la justice et les libertés formelles ne seront pas bafouées.

Si les appréciations de Jean Daniel traduisent les réserves d'une partie des intellectuels face à la violence déployée par les maoïstes de la GP, elles n'empêchent pas nombre d'entre-eux, face à la répression, de témoigner ou de protester en utilisant leur capital de notoriété ou leurs compétences dans le domaine judiciaire. Ainsi, Henri Leclerc, dans *Le Monde* du 21 février 1970, sous le titre « Le nouveau champ de l'arbitraire » dénonce le régime de la garde à vue (ramené à 6 jours en matière politique par le garde des Sceaux en décembre) et la détention après interpellation qui s'institutionnalise depuis 1968 à l'égard des vendeurs de journaux. De leur côté, Jean-Paul Sartre, Maurice Clavel, Michel Leiris et Jean Genet témoignent, le 23 février, au procès de Roland Castro, inculpé après l'occupation du CNPF. Une nouvelle étape est franchie lorsque Sartre accepte la direction de *La Cause du Peuple*, le 27 avril 1970. Il s'agit cette fois d'utiliser son capital de notoriété comme bouclier mais aussi comme défi lancé au pouvoir d'avoir à justifier la politique du « deux poids deux mesures » dans l'application de la justice.

Les réactions au projet puis au vote de la « loi anti-casseur » sont, elles, sans équivoque : « une loi grecque » pour Maurice Duverger dans *le Nouvel observateur* du 26 avril, « une loi de guerre civile » pour G. Bergougnoux de *Témoignage chrétien* (23 avril), « la loi scélérate » pour Henri Leclerc dans *Tribune socialiste*, tandis que Robert Badinter et Jean-Denis Bredin dénoncent « l'escalade » dans *Le Monde* du 29 avril.

Du côté des organisations de gauche et d'extrême-gauche, l'interdiction des meetings « portant atteinte au moral de l'armée », et notamment celui de la GP du 14 mars, puis celui du Comité pour la libération des soldats emprisonnés prévu le 17 mars, donne lieu à des conférences de presse de protestation et surtout à un meeting « contre la répression », sous la caution de la fédération de Paris du Parti socialiste et présidé par Jean-Pierre Chevènement, auquel participent les Étudiants socialistes, la CIR, le PSU, la Ligue communiste, l'AJS, l'AMR, Lutte ouvrière, l'Organisation trotskyste et l'UNEF. On y débat, selon *Le Monde*, de la constitution d'un « Front révolutionnaire ». Le PCF a décliné l'offre par une longue lettre dans laquelle il « n'entend pas cautionner les groupes gauchistes ». Par ailleurs, et malgré le profond sectarisme qui les anime, plusieurs organisations d'extrême-gauche (Ligue communiste, LO, PSU, GP, FA) se retrouvent pour un débat, le 23 avril, au Cercle français de la presse où s'affirme une « solidarité sans faille » à l'égard de Jean-Pierre Le Dantec. Dans le même temps, le PSU propose, dans une lettre au PCF, une rencontre immédiate « pour organiser ensemble une action décisive contre la répression policière ».

La démarche du PSU s'inscrit, comme on le verra, dans une volonté de jouer les intermédiaires entre l'extrême-gauche et la « gauche traditionnelle » qui réunit un meeting le 23 avril à la Bourse du travail contre le projet de « loi anticasseurs ». Les participants (CGT, CFDT, SGEN, FEN, UNEF, PCF, PS, PSU, CIR, etc...), décident d'une journée nationale de protestation pour le 29 avril et mettent en place un cartel qui sera assez vite abandonné par l'UNEF, puis par le PSU, dont l'aile gauche condamne « la solidarité sélective et l'ostracisme vis-à-vis de l'extrême-gauche ».

Les initiatives convergentes se multiplient en mai-juin dans le contexte d'affrontement exacerbé qui entoure le procès de Jean-Pierre Le Dantec et de Michel Le Bris, la dissolution de la GP et l'arrestation d'Alain Geismar. Dans la même journée du 27 mai 1970 on assiste en effet à la demande de saisie de tous les exemplaires des numéros 15, 16, 17, 18 et 19 de *La Cause du Peuple* qui pourraient être trouvés, au procès de ses deux directeurs successifs qui sont condamnés respectivement à un an et à 8 mois de prison ferme et à la dissolution de l'organisation maoïste. Au procès, témoignent le Père Michel Blaize, franciscain, rédacteur de la revue *Frères du monde*, le Père Jean Cardonnel, dominicain et Jean-Paul Sartre qui s'étonne de ne pas encore avoir été arrêté. Dans la soirée du 27 et du 28 mai, de violents affrontements avec la police se produisent au Quartier latin et, le 30 mai, un mandat d'arrêt est lancé contre A. Geismar pour « provocation directe, suivie d'effets, à violence et voies de fait contre les agents de la force publique ».

Malgré les profondes divergences qui les séparent, les organisations d'extrême-gauche tiennent, ce qui ne s'était pas vu depuis 1968, un premier meeting unitaire présidé par Jean-Paul Sartre, à la Mutualité, le 25 mai, au cours duquel Manuel Bridier du PSU propose un Front uni contre la répression.

Au lendemain du procès, tandis que *L'Humanité* rappelle que « cette journée (...) a nettement souligné à quel point de tels aventuriers sont étrangers au mouvement ouvrier et démocratique et rejeté par lui. », l'UNEF, la Ligue

communiste, l'AJS, le PSU et le CERES publient un communiqué de protestation et un nouveau meeting unitaire est appelé le 8 juin.

Les intellectuels ne sont pas en reste puisque, dans la semaine qui précède le procès du 27 mai, *le Nouvel observateur* ouvre ses colonnes à la GP en publiant une interview d'Alain Geismar par Jean-Paul Sartre sous le titre « Sartre donne la parole aux casseurs ». *Le Nouvel observateur* précise qu'il tient à exprimer son désaccord avec les analyses et les méthodes de la GP mais qu'il souhaite que le débat idéologique s'instaure et que le PC, le PS et les syndicats répondent aux « maos » autrement que par des injures. Alain Geismar développe, dans cet entretien, son analyse de la « fascisation » du régime à laquelle il convient de riposter par la préparation d'une « guerre populaire prolongée » et par l'organisation d'une « nouvelle résistance ». Le jour du procès, *Le Monde* publie une tribune libre de Sartre : « Toute la vérité », dénonçant la volonté du gouvernement de dénier aux inculpés la qualité de politiques.

Il est intéressant de constater par ailleurs que la thématique « gépiste » de la « fascisation du régime » et de la « résistance » est reprise telle quelle ou dans des versions atténuées par nombre d'intellectuels. Ainsi, Sartre développera, un mois plus tard, dans une interview à la TV allemande l'idée que la France s'achemine vers « une guerre civile » dans laquelle les intellectuels doivent s'engager tandis que, de son côté, Dyonis Mascolo, dans un « Projet d'adresse aux intellectuels », daté de mai 1970, développe le thème d'une guerre ouverte avec la « classe possédante » (in *Lignes* n°33, mars 1998). Sur un ton plus modéré, Jean Daniel note, dans *Le Nouvel observateur* du 1er juin 1970 que, sans être déjà en état de guerre, « nous entrons peu à peu dans une ère répressive » et que la peur du gouvernement conduit à l'obsession du complot et à l'engrenage policier.

Il ne fait pas de doute que les maoïstes de la GP influencent le discours et les représentations d'une fraction notable des intellectuels en les polarisant autour d'eux dans une série d'initiatives destinées à défendre et à protéger, alors qu'ils viennent d'être dissous, leur moyen d'expression, la *Cause du Peuple*. *L'Idiot international* du mois de mai 1970 publie ainsi un appel d'une cinquantaine d'intellectuels (Alexandre Astruc, Simone de Beauvoir, Jean-Louis Bory, Cavanna, Maurice Clavel, Gilles Deleuze, Marguerite Duras, Armand Gatti, Jean-Luc Godard, Félix Guattari, etc...) contre les saisies de la *Cause du Peuple* et pour la libération de Le Dantec et de Le Bris, ainsi qu'un appel de plusieurs directeurs de publications : Daniel Anselme (*Les Cahiers de mai*), Guy Degorce (*Tribune Socialiste*), Jean-Edern Hallier (*L'Idiot international*), Claude Perdriel (*Le Nouvel observateur*), Paul Noirot (*Politique aujourd'hui*), Bernier (*Hara Kiri*). Au début du mois de juin, se constitue, à l'initiative de Simone de Beauvoir et de Michel Leiris une Association des amis de **La Cause du Peuple** tandis que Sartre et plusieurs intellectuels diffusent à deux reprises le journal des maoïstes dans la rue, épisode emblématique de cette période.

La convergence de ces prises de position et de ces initiatives aboutit au lancement d'un appel, daté du 11 juin, pour la création du Secours rouge.

*Le Comité d'initiative du Secours rouge : les intellectuels*

Dix-sept « personnalités », constituant le Comité d'initiative du SR, signent l'appel. La « qualité » de 11 d'entre-eux est précisée entre parenthèses. Il s'agit de : Claude Angeli, Eugénie Camphin (résistante, mère de Pierre et René Camphin), Jean Cardonnel (*Frères du Monde*), Georges Casalis (« Christianisme social »), Jean Chaintron (ancien secrétaire du SRI), Robert Davezies (réseau de soutien au FLN), Henri Guilloux (syndicaliste), Yvonne Halbwachs-Basch (fille de V. Basch assassiné par la milice, épouse de M. Halbwachs mort en déportation), Bernard Hertzberg, Marcel-Francis Kahn, Bernard Lambert (paysan), Henri Leclerc, Georges Montaron (*Témoignage chrétien*), Roger Pannequin (Franc-tireur et Partisans), Jean-Paul Sartre, Charles Tillon (Franc-tireurs et Partisans), Vercors.

La composition du CI ne doit évidemment rien au hasard et il est intéressant de l'étudier à la lumière de plusieurs variables (réseaux, strates générationnelles, itinéraires individuels) pour tenter d'en dégager le sens.

Sans reprendre ici l'ensemble des débats sur la définition de « l'intellectuel », je voudrais simplement rappeler les difficultés de cerner cette catégorie floue, au carrefour de la sociologie et de l'histoire. Ainsi que le rappellent Jean-François Sirinelli et Pascal Ory dans leur *Histoire des intellectuels de l'Affaire Dreyfus à nos jours* (A. Colin, 1986), on navigue toujours, en la matière, entre deux extrêmes : soit une définition sociologique (acception large des professions de créateurs et de médiateurs), soit une définition idéologique (acception restreinte qui met en avant la fonction critique et de contestation qui sous-entend que les intellectuels ont vocation à l'engagement). Les auteurs tentent de trouver une troisième voie qui rejette symétriquement ces deux extrêmes en avançant la définition suivante :

« Un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur et consommateur d'idéologie. Un statut (sociologique) transcendé par une volonté individuelle (éthique) et tourné vers un usage collectif »

Plus laconiques, Jacques Julliard et Michel Winock définissent, dans leur *Dictionnaire des intellectuels français* (Seuil, 1996), l'intellectuel comme « Un homme, une femme qui applique à l'ordre politique une notoriété acquise ailleurs ». Le problème demeure de toute façon dans la recherche de critères objectifs car on trouve toujours un individu qui se situe à l'intersection de telle ou telle catégorie et, dans l'immédiat, il convient peut-être de conclure avec Louis Bodin :

« L'intellectuel est une construction, rien de plus, rien de moins. En termes collectifs, cette construction s'inscrit dans une histoire sociale et culturelle ; en termes individuels elle est aussi tributaire du regard que chacun porte sur soi, par lui-même ou à travers le regard des autres. L'appréciation subjective compte ici autant que la détermination objective dans l'évaluation des critères d'appartenance. On comprendra que dans ces conditions, la question des intellectuels n'en finisse pas de se poser » (*Les intellectuels existent-ils ?*, Bayard éditions, 1997)

Le Comité d'initiative du SR est, donc composé pour une large part d'intellectuels dont la qualification varie en intensité selon qu'on déplace le curseur



entre les deux pôles de l'ancrage professionnel et de la dimension éthique ou idéologique, l'intensité étant bel et bien tributaire ici de ce regard subjectif dont parle Louis Bodin et de l'usage collectif qu'évoquent Jean-François Sirinelli et Pascal Ory.

Une seconde remarque s'impose : on ne trouve, au Comité d'initiative, pratiquement aucun universitaire (hormis Bernard Herzberg) qui est pourtant le groupe dominant chez les intellectuels après la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, les femmes, peu nombreuses, sont qualifiées comme « mère » et comme « épouse ».

Le texte de l'appel répond à un certain nombre de règles implicites de l'activité pétitionnaire (cf. Rémy Rieffel, *La tribu des clercs*) et suppose notamment l'existence de réseaux latents. Dans le cas présent il est bien évident que plusieurs d'entre-eux ont été mobilisés : celui de Sartre et des *Temps Modernes*, celui des « ex » du PCF, celui des anciens des mobilisations contre la guerre d'Algérie ou sur le Vietnam, celui des anciens membres de la direction du SNE-Sup de 1968.

La référence aux réseaux doit être croisée avec d'autres variables telles que les strates générationnelles, les sensibilités et les cultures politiques. Il faut noter toutefois qu'aucun groupe politique n'est représenté en tant que tel, même si certaines personnalités appartiennent au PSU ou à la Ligue communiste puisque le SR refuse d'être un cartel d'organisations. La composition du Comité d'initiative (CI) se déploie donc selon deux logiques :

- une logique interne : le CI est le reflet de solidarités générationnelles et militantes qui se mobilisent dans ce contexte bien précis.
- une logique externe : la volonté de mobiliser une frange militante large, autour d'un ensemble de représentations et de sensibilités idéologiques qui connotent avec d'autres périodes de l'histoire de chacune des strates générationnelles et de l'itinéraire des individus qui composent le CI.

Les extraits d'une interview de Sartre dans *Le Monde* du 20 juin 1970 fournissent une des clés de la logique qui préside à la constitution du SR et plus précisément de son CI. Il définit en effet le CI du SR comme « la réalisation de l'union de trois générations dans la lutte » : la Résistance, la guerre d'Algérie, Mai 68. À y regarder de plus près, les choses sont plus complexes. La notion de « génération » fréquemment utilisée depuis une dizaine d'années pose un certain nombre de problèmes que je n'ai malheureusement pas le temps de développer ici. Ce qui importe, c'est de constater que la remarque de Sartre « trahit » d'une certaine façon la « logique externe » évoquée plus haut, c'est-à-dire le travail de reconstruction de la mémoire opéré en vue d'une mobilisation des esprits autour de quelques pôles de référence qui n'ont évidemment rien d'anodin. L'exemple de Charles Tillon, né en 1897, et de Roger Pannequin, né en 1920, est éclairant de ce point de vue : ils n'appartiennent ni à la même génération d'âge, ni à la même génération politique, ni à la même génération de militants du PCF, mais il est bien évident que ce qui les réunit ici est leur commune appartenance à la Résistance communiste mobilisée ici pour les besoins de la cause. Autre exemple : la « génération 68 » n'est pas à proprement parler présente dans le CI. C'est plutôt la participation aux luttes représentatives de Mai 68 et de l'après-68 qui est sollicitée

ici (Herzberg et le SNE-Sup ou Lambert et les paysans). La composition du CI répond donc à une volonté d'opérer une synergie (la « fusion » de Sartre) entre des mémoires militantes et des cultures politiques : les « ex » du PCF et les « compagnons de route », la Résistance ; les chrétiens de gauche et la guerre d'Algérie ; la « nouvelle gauche » et l'extrême-gauche ; ainsi que l'aspect « professionnel » (Leclerc l'avocat, Lambert le paysan, Kahn le médecin, Angeli le journaliste, Guilloux le syndicaliste ouvrier, Herzberg l'universitaire). Il faut noter le statut particulier de Sartre au carrefour de plusieurs variables et à qui est d'ailleurs dévolue la présidence d'honneur du SR.

Il conviendrait enfin de mettre en relief les itinéraires singuliers de chacun des membres du CI. Notons simplement que, concernant les « ex » du PCF, il ne s'agit pas de simples militants ou de cadres intermédiaires mais de « grandes pointures », figures prestigieuses du PCF et de la Résistance communiste qui ont été au coeur de l'appareil et dont le parcours a été marqué par l'exclusion. De leur côté, les clercs, catholiques ou protestants, sont tous des animateurs du clergé contestataire qui se manifeste avec force depuis Mai 68 (R. Davezies et les groupes « Echanges et dialogue »), les syndicalistes viennent pour certains de se voir retirer leur responsabilité pour leurs prises de position jugées trop à gauche (B. Lambert à la Fédération régionale des syndicats agricoles de l'Ouest ou B. Herzberg au SNE-Sup), les militants d'organisation viennent de rompre avec une organisation concurrente (M. F. Kahn vient de quitter le PSU pour la Ligue communiste) ou bien figurent dans l'opposition minoritaire (H. Leclerc au PSU), etc... Au total s'il existe un dénominateur commun à la plupart de ces itinéraires c'est celui de la rupture et de la contestation face à l'institution, le parti ou l'appareil auquel ils ont participé ou participent encore. Il y a là une identité contestataire qui les identifie à l'une des dimensions majeures de Mai 68 qui n'a pas été « l'événement dateur » constitutif de leur génération, mais qui a réactivé des engagements antérieurs pour la plupart, provoqué ou parachevé des ruptures entamées auparavant pour certains.

Pour finir, je voudrais en quelques mots retracer l'itinéraire de l'inclassable Sartre dans ses rapports avec l'extrême-gauche depuis Mai 68. N'ayant « compris qu'après coup la dimension de Mai 68 » selon ses propres termes (*On a raison de se révolter*), Sartre se rapproche indéniablement de l'extrême-gauche après Mai 68 jusqu'à son compagnonnage avec les « maos ». C'est ainsi que dans l'immédiat après-68, une place importante est donnée au problème de la construction du parti révolutionnaire, dans les *Temps Modernes*, qui ouvre ses colonnes à Ernest Mandel, dirigeant de la IVe Internationale. Lors de la campagne électorale de 1969, Sartre signe un appel à voter pour Alain Krivine puis participe, avec la Ligue communiste et le PSU, à la campagne pour la libération des soldats emprisonnés en janvier-février 1970, soutenant par ailleurs le dirigeant de l'organisation maoïste VLR, Roland Castro à son procès. Le rapprochement avec les maoïstes s'effectue en avril 1970, lorsqu'il accepte la direction de *La Cause du Peuple*. Au-delà de l'aspect moral de son engagement aux côtés des « maos », Sartre expliquera, dans ses entretiens avec Philippe Gavi et Pierre Victor (*On a raison de se révolter*), ce rapprochement sur le mode affectif de l'amitié, d'une « forte relation ».

*Les composantes politiques du Secours rouge : l'extrême-gauche*

*Le Monde* du 19 juin publie un communiqué commun de plusieurs organisations ( UNEF, PSU, AMR, VLR, Voix prolétarienne, Ligne rouge, Comité d'initiative pour un mouvement révolutionnaire) s'associant à la création du SR. La Ligue communiste, qui n'est pas signataire de ce communiqué, en est également partie prenante. Il faut noter l'absence de Lutte ouvrière (qui voit dans le SR un « état-major de personnalités, généralement ex-dirigeants staliniens tels, Tillon, Chaintron, Halbwachs et d'autres plus ou moins liés à la coterie Garaudy ») ainsi que de l'AJS, du PCMLF et des organisations anarchistes en tant que telles. Trois organisations structurent principalement le SR : le PSU, la Ligue communiste et la GP dissoute auxquelles il faut ajouter toute une frange d'« inorganisés » à qui le SR fournit un cadre d'organisation et d'action hors des groupes révolutionnaires.

Fort de 15 000 adhérents, le PSU, qui publie l'hebdomadaire *Tribune Socialiste* et qui est dirigé par Michel Rocard depuis le Congrès de Paris de juin 1967, a connu une modification de sa composition depuis 1968 en recrutant de nombreux militants jeunes (selon M. Rocard, en 1969, plus de 42% des membres sont des adhérents de 1968).

Le Congrès de Dijon (mars 1969) a marqué une inflexion du parti vers l'extrême-gauche en se donnant comme principal objectif la tâche de « construire un parti révolutionnaire ». En réalité, le PSU, traversé par des courants multiples, fait le « grand écart » entre la gauche traditionnelle et l'extrême-gauche. Ce qui lui pose le problème de ses alliances. Si le Congrès de Dijon proclame son désir de s'adresser « aux masses influencées par le PC » il affirme aussi sa volonté de conclure des « alliances prioritaires avec les forces du courant de Mai ». Il en résulte une politique de contacts unitaires tous azimuts aussi bien du côté du PCF que du côté de l'extrême-gauche. Parallèlement, Marc Heurgon et une partie de la gauche du PSU créent, avec Gilbert Mury du Groupe marxiste-léniniste, Nicolas Baby de l'AMR et Bernard Herzberg, un Centre d'études et d'initiatives révolutionnaires doté d'une revue, *Que faire ?*, dont le premier numéro proclame le rejet de toute stratégie réformiste.

En avril 1970, face à la politique menée par R. Marcellin, le Bureau national du PSU s'adresse au Bureau politique du PCF afin de mener une « campagne contre la répression et pour la défense des libertés ». Le PCF y oppose une fin de non recevoir, accusant le PSU de « patronner les groupes gauchistes » après les affrontements violents qui ont eu lieu le premier mai dans la rue. Le débat sur le problème-clé des alliances du PSU rebondit donc en juin 1970 au Conseil national où s'opposent les partisans d'une alliance privilégiée avec l'extrême-gauche et ceux d'une alliance avec la gauche traditionnelle. Une résolution est votée proposant de poursuivre la discussion avec tous les groupes révolutionnaires sur la « construction du parti révolutionnaire » et appelant à une politique de Front unique avec le PCF avec l'espoir de « montrer au PC l'erreur de ne pas défendre les militants révolutionnaires face à la répression ».

De fait, après sa participation éphémère au cartel des organisations de gauche contre la « loi anti-casseurs » au mois d'avril, le PSU se tourne résolument

vers l'extrême-gauche avec la création du SR annoncée dans *Tribune Socialiste* le 25 juin 1970.

La Ligue communiste née en avril 1969 de la fusion des Jeunesse communistes révolutionnaires et des trotskistes du Parti communiste internationaliste de Pierre Franck affiliés à la IVe Internationale se présente comme une organisation qui allie la rigidité doctrinale et la discipline sur le plan organisationnel avec une certaine souplesse, en tout cas une perméabilité aux mouvements de contestation.

Publiant l'hebdomadaire *Rouge*, elle déclare 5 000 militants principalement implantés dans la jeunesse étudiante et lycéenne et déployant une activité internationaliste importante. La Ligue communiste entend construire « le parti révolutionnaire » qui a fait défaut, selon elle, en Mai 68, en visant l'implantation en milieu ouvrier par une tactique dite « de la périphérie vers le centre » (du mouvement étudiant vers la classe ouvrière) et en misant sur des ruptures au sein des partis traditionnels, notamment le PCF auquel elle entend arracher des « pans entiers » par une tactique de Front unique conçue selon le triptyque « initiative-unité d'action-débordement ».

Le cadre du SR, sans être prioritaire par rapport à la construction de l'organisation, et sans qu'il soit encore moins question de s'y noyer, peut fournir un levier pour imposer l'unité d'action sur des objectifs limités (la répression) à la gauche traditionnelle mais aussi pour jouer sur les contradictions du PSU afin d'en rallier des fractions. La Ligue communiste connaît cependant l'existence d'un courant minoritaire qui refuse l'adhésion à la IVe Internationale à laquelle l'organisation s'est affiliée lors de sa fondation.

Née fin 1968-début 1969 du regroupement d'une partie des membres de l'UJCML dissoute et de membres du 22 Mars, la Gauche prolétarienne a renoué avec la pratique de l'« établissement » à l'automne 1969. L'ordre du jour est à la « prolétarisation » de l'organisation et à la « transformation idéologique des intellectuels » qui la composent tandis que l'orientation est marquée par la rupture avec la ligne syndicale qui prévalait à l'UJCML. La GP analyse la situation politique, au lendemain de Mai 68, comme une « fascisation » déjà amorcée du régime et développe la nécessité de riposter par une « guerre prolongée » placée sous le signe d'une « nouvelle Résistance ».

La conception de l'organisation qui en découle n'est donc pas celle d'un parti léniniste préparant une prise du pouvoir de type bolchévique mais passe par l'organisation de « détachements de partisans ». Il s'agit de regrouper les ouvriers les plus radicalisés dans des structures nouvelles du type « unités de base » mais de fait très centralisées autour du Comité exécutif de la GP. Cette ligne de durcissement et de violence ouverte placée sous les auspices d'une Nouvelle résistance populaire (NRP) est amorcée en août 1969 avec le n°11 de *La Cause du Peuple* qui titre « Patrons, c'est la guerre ! ». Les numéros suivants accentuent encore ce ton violent : « On a raison de séquestrer les patrons » (octobre 1969), « Nous sommes les nouveaux partisans » (décembre 1969), etc... tandis que les actions de commandos se multiplient.

La GP saisit l'occasion de sa dissolution, le 27 mai 1970, pour se « dissoudre dans les masses ». N'existant plus comme organisation, elle va multiplier et susciter des structures soit liées directement aux « maos » en un ensemble hiérarchisé selon la proximité avec le coeur de l'organisation dissoute et son bras armé, la NRP (Groupes ouvriers anti-flics, Milices ouvrières multinationales, Groupes ouvriers de riposte ), soit de type « tampon », qui entourent et protègent l'organisation dissoute en faisant appel aux « démocrates » c'est-à-dire aux intellectuels (ex : les « Amis de la *La Cause du Peuple* »).

La création du SR, dans ce cadre, tombe « à point nommé » et peut permettre de remplir cette fonction d'organisation de masse et de « couverture ». La naissance du SR n'est pourtant annoncée que par une brève évocation dans le numéro de la *La Cause du Peuple* du 16 juin qui reproduit l'appel sans commentaire.

Au total, la création du SR résulte de la convergence d'un faisceau d'attentes dont chaque organisation — et même chaque sous-courant d'organisation — peut tirer parti, assurant par là le succès du lancement mais constituant une faiblesse originelle que le mouvement ne parviendra pas à dépasser.

### **Le temps du succès (juin 1970-printemps 1971)**

#### *Un cadre très souple*

Les témoignages divergent quant au lancement du SR et à la cristallisation du Comité d'initiative. Selon Michel Rotman, la Ligue communiste avait le projet de constituer une organisation de solidarité internationale mais l'idée semble de toute évidence s'être transformée par la suite. De son côté, Claude Angeli assure en avoir parlé à Alain Geismar, à Serge July et à des dirigeants de la Ligue mais sa proposition aurait rencontré peu d'écho, chacun s'affairant à construire sa propre organisation. Pour Michel Fontaine enfin, le SR serait né de contacts entre Jeannette Colombel, Serge July et lui-même. Les contacts auraient ensuite été pris avec ceux qui allaient composer le CI.

Le texte de l'appel, auquel Sartre et Davezies ont mis la dernière main au domicile de Pierre Halbwachs, s'ouvre sur une des thématiques majeures de la contestation des « années 68 » : celle de la dénonciation du secret et de la dissimulation opérés par le pouvoir (« Le pouvoir tente de dissimuler les causes du mécontentement »). Nombre d'intellectuels y puiseront la justification de leur engagement et de leur fonction : faire éclater la vérité, et, au-delà, dévoiler l'essence répressive du pouvoir. Les victimes de la répression sont, elles, désignées par un éventail social allant des lycéens aux immigrés en passant par les étudiants, les ouvriers, les petits commerçants, les paysans et les jeunes soldats sous l'uniforme appelés à constituer un vaste front de lutte « contre la répression et l'exploitation capitaliste ». C'est pourquoi, le CI appelle à constituer le SR comme « lieu de la solidarité populaire contre l'alliance du patronat, de l'État, de sa police, et contre tous leurs complices. ». L'adversaire désigné va donc au-delà des forces répressives

de l'État, englobant « le patronat » et « ses complices », ce qui laisse la porte ouverte à un large champ d'adversaires politiques et à une conception très extensive de la répression.

Le cadre fixé par l'appel est celui d'une « organisation légalement déclarée, indépendante vis-à-vis de toutes les organisations ». Les adhésions seront individuelles, le SR refusant d'être un cartel auquel les organisations adhéreraient en tant que telles. Cette volonté d'indépendance traduisant en partie la volonté des intellectuels de jouer un rôle propre, comme rassembleurs capables de transcender les courants politiques constitués, trouvera vite ses limites. Les références au nazisme, à « la dictature policière », à la « résistance à l'injustice », etc... constituent déjà autant d'indices d'une influence des maoïstes de la GP sur la rédaction d'un texte qui se conclut par : « Le Secours rouge, issu du peuple, le servira dans son combat » (*Servir le peuple* était le titre du journal de l'UJCML en 1968).

Le SR, animé par son Comité d'initiative, est une organisation fondée sur la décentralisation et une large autonomie des comités locaux. Le CI se réunit de façon hebdomadaire chez les Halbwachs. La participation de ses membres y est inégale et irrégulière. Vercors, selon les témoignages ne s'y est jamais rendu, Sartre y vient épisodiquement. Les « piliers » en sont Robert Davezies, Claude Angeli, Henri Leclerc et Pierre Halbwachs qui, bien que ne figurant pas dans la liste des signataires de l'appel, en est la véritable cheville ouvrière. Né en 1916, Pierre Halbwachs est entré dans la Résistance et a adhéré au PCF pendant la guerre, avant d'être déporté avec son père, Maurice Halbwachs, à Buchenwald. Professeur de lettres dans l'enseignement secondaire après la guerre, il a officié à Radio-Budapest en 1952-1953, en pleine guerre froide. Il accède à l'enseignement supérieur en devenant répétiteur de français en Italie, en 1960. Commence alors une opposition latente au PCF qui s'approfondit lors de son retour en France et de sa participation au Bureau national du SNE-Sup dirigé, à partir de 1966, par A. Geismar. Exclu du PCF en 1969, il constitue l'exemple de ces intellectuels qui, malgré une faible visibilité, occupent une place stratégique, au carrefour de nombreux réseaux, dans les « coulisses ».

Si les organisations d'extrême-gauche n'adhèrent pas en tant que telles au SR, leurs représentants participent aux réunions du CI. Ainsi, on y retrouve Philippe Barret et Gilbert Castro pour l'ex-GP, Jean René Chauvin, Michel Rotman, pour la Ligue communiste, Alain Rist et Marc Heurgon pour le P.S.U.

Les comités locaux de SR, de région, de département, de ville, de faculté, de lycée ou d'entreprise bénéficient d'une large autonomie, ce qui posera parfois au CI. le problème d'avoir à assumer des actions lancées par telle ou telle organisation politique, notamment les « maos » de l'ex-GP, auxquels le SR fournit une « couverture » depuis leur dissolution. Les comités de SR se constituent à partir de l'automne 1970 dans toutes les grandes villes, avec des points forts en fonction de l'implantation des organisations parties prenantes. Le nombre des comités est de 150 en octobre 1970 ; 300 en province, 80 en région parisienne en janvier 1971 ; on en dénombre près de 150 rien que pour cette dernière région à la réunion nationale d'avril 1971 où sont représentés 23 départements. Le SR dispose, par ailleurs, de commissions : presse (Angeli), médicale (Kahn), avocats (Leclerc).

Les effectifs sont impossibles à évaluer. Un ordre d'idée de l'attraction qu'exerce le SR est fourni par la participation aux manifestations comme celle du 1er mai 1971 à Paris où, sur 40 000 manifestants réunis par l'extrême-gauche (12 000 selon la Préfecture), le SR rassemble les plus gros contingents avec ceux du PSU, selon *Le Monde*.

La presse du SR se résume, au plan national, à deux bulletins publiés l'un en janvier 1971, l'autre en février 1972. Les comités locaux, de leur côté, éditent souvent un bulletin ou des brochures ronéotypés. Il faut signaler un bulletin de plus grande envergure : celui du Nord-Pas-de-Calais *Liberté vaincra*.

Les finances du SR reposent le plus souvent sur la bonne volonté et, après avoir collecté des souscriptions, le SR ne tranchera jamais vraiment le débat sur l'instauration d'une cotisation. Ses partisans (notamment les « ex » du PCF) seront soupçonnés de « bureaucratisme » par les courants « spontanéistes » et devront s'incliner.

### *Entre répression et internationalisme*

L'action du SR ne commence réellement qu'à la rentrée de septembre, avec les mobilisations sur la question des « prisonniers politiques ». À cette date, on compte une centaine d'emprisonnés pour « fait de gauchisme » (*Le Monde* 02/09/70), la plupart en préventive ; 25 d'entre-eux ont à répondre devant la Cour de sûreté de l'État.

Le 1er septembre 1970, les militants maoïstes emprisonnés à Fresnes, à la Santé, à la Petite Roquette, commencent une grève de la faim pour l'obtention du « régime spécial ». Le statut de « prisonnier politique » n'existant pas en France, le régime dit « spécial » (pas d'astreinte au travail, incarcération en quartier particulier, lecture des livres de son choix et de la presse d'actualité, visite tous les jours) est accordé par le garde des Sceaux et appliqué, pour l'heure, aux 25 détenus inculpés devant la Cour de sûreté de l'État ainsi qu'aux détenus pour délit de presse, Le Bris et Le Dantec.

Assurant le relais du mouvement à l'extérieur, le SR publie un communiqué précisant qu'il ne réclame pas de privilèges par rapport aux détenus de droit commun et ajoute : « Bien plus, nous voulons que notre combat, dénonçant le scandaleux régime actuel des prisons, serve à tous les prisonniers ». Un meeting central exigeant le régime politique, l'amélioration du statut des prisonniers de droit commun, la suppression de la Cour de sûreté de l'État et des juridictions d'exception, est convoqué à la Mutualité le 19 septembre, avec la participation de Sartre, Chaintron, Montaron, Halimi, Guilloux, Cardonnel, Kahn, Lambert.

Le 22 septembre 1970, le garde des Sceaux, René Pleven, modifie le régime des détenus en autorisant les visites six jours sur sept, le regroupement des prisonniers par deux, et l'augmentation de la durée des promenades quotidiennes. Le SR publie un communiqué de victoire mais la grève de la faim ne cesse qu'après le transfert d'Alain Geismar à l'hôpital des prisons le 25 septembre.

C'est le sort de ce dernier qui mobilise ensuite le SR. Au début du mois d'octobre, la justice a eu la main plus lourde que d'habitude en condamnant à un an

de prison ferme deux militants de l'ex-GP, Jean-Claude Marti et Jean-Pierre Liban, pour reconstitution d'organisation dissoute. Le SR voit dans ces condamnations un « avant-goût » de ce qui attend A. Geismar lors de son procès en correctionnelle le 20 octobre 1970 et réunit, la veille, un nouveau meeting central à la Mutualité.

Le procès de Geismar donne lieu à des manifestations violentes à Paris et en province tandis que Jean-Paul Sartre, refusant de témoigner à la barre, intervient aux portes de Renault-Billancourt, juché sur un tonneau, image emblématique de cette période. Geismar est condamné le 22 octobre à 18 mois de prison ferme. Un deuxième procès lui est intenté en Cour de sûreté de l'État, le 24 novembre 1970, pour reconstitution d'organisation dissoute. Condamné à deux ans de prison ferme, non confondus avec la première peine et à 1 000 francs d'amende, il se voit par ailleurs privé de ses droits civiques et parentaux. Les peines seront confondues plus tard, en appel.

La campagne du SR et le durcissement des peines provoquent ce que certains courants du SR attendaient : la mobilisation des « démocrates ». À la fin du mois d'octobre, la direction nationale de la CFDT est mandatée pour engager des discussions avec toutes les organisations syndicales, politiques et démocratiques afin de reconstituer le « collectif de défense des libertés ». Le PCF, de son côté, propose de reconstituer le cartel mis en place à l'occasion de la « loi anti-casseurs » tandis que Robert Badinter et Jean-Denis Bredin publient, dans *Le Monde* du 4 novembre 1970, un long réquisitoire sous le titre « La répression de la jeunesse, un exorcisme collectif ».

Le début de l'année 1971 est marqué par une deuxième campagne pour les prisonniers politiques. Au début du mois de janvier commence en effet une nouvelle grève de la faim afin d'obtenir le « régime spécial » pour ceux qui ont été emprisonnés depuis octobre 1970, mais aussi pour dénoncer, de façon plus générale, l'univers carcéral. Ce mouvement est soutenu par des militants du SR qui entament de leur côté, le 22 janvier 1971, une grève de la faim à la chapelle St Bernard, sous la gare Montparnasse. Dans les jours suivants, le mouvement s'étend à Notre-Dame de Lorette, à l'UER de philosophie de la Sorbonne, à Champigny, Amiens, Aix, Lille, Nice mais aussi à Fleury-Mérogis où de jeunes prisonniers de droit commun décident de soutenir les « politiques » !

Les grévistes de Saint-Bernard reçoivent le soutien d'artistes et d'intellectuels qui viennent leur rendre visite (Yves Montand, Simone Signoret, Maurice Clavel, Vladimir Jankélévitch, etc...) tandis que Francis Blanche, sur Europe 1, appelle à soutenir ce « régime contre le régime ». L'éditorial de Jean Daniel dans *Le Nouvel observateur* du 1er février 1971 réclame l'obtention du « régime spécial » sous le titre « Entre le crime et l'imposture ». Enfin, le 4 février 1971, une délégation composée d'Alfred Kastler, Pierre Vidal-Naquet et Laurent Schwartz est reçue par René Pleven.

De son côté le SR édite une affiche, « Exigez l'amélioration des conditions générales de détention. Exigez le régime politique pour les révolutionnaires emprisonnés » et appelle le 1er février à une manifestation (interdite) à Denfert-Rochereau puis à une « Fête populaire » des comités de SR de Paris VI et Paris VII à la Halle-aux-Vins.



Le mouvement prend fin le 8 février lorsque Henri Leclerc et Georges Kiejman annoncent, au cours d'une conférence de presse, l'obtention de mesures d'amélioration des conditions de détention, passant ensuite la parole à Michel Foucault, Pierre Vidal-Naquet et Jean-Marie Domenach qui viennent de créer le Groupe d'information sur les prisons (GIP).

Un débat assez vif a lieu le soir-même au Comité d'initiative du SR, opposant les partisans du maintien de la manifestation appelée le lendemain place de Clichy (et qui est interdite par la Préfecture) à ceux qui demandent son annulation. Maintenu, la manifestation, que la Ligue communiste boycotte, est durement réprimée. Richard Deshayes, est grièvement blessé au visage et un autre lycéen, Gilles Guiot, est arrêté. Le SR mobilisera ses troupes, dans les jours qui suivront, pour sa libération, mais les désaccords, qui vont jusqu'au boycott d'une initiative du SR par une de ses composantes politiques, révèlent une crise profonde du mouvement.

Hormis les mobilisations pour les « prisonniers politiques », le SR donne à la lutte contre la répression une acception très large. Ainsi, les « affaires » Deshayes et Guiot lui donnent l'occasion de repartir en campagne, contre la police et ses méthodes, cette fois. Un meeting est appelé à la Halle aux vins sur le mot d'ordre « surveillons la police » et une fête est organisée, le 27 février, à la Mutualité « pour la liberté d'expression et contre les violences de la police ». Par ailleurs, un texte du CI « Des citoyens au-dessus de tout soupçon ? Le Secours rouge vous parle de la police » est diffusé à l'occasion de la journée de dialogue organisée par la police en direction de l'opinion le 4 mars 1971. Le CI y dénonce « les arrestations arbitraires, les brimades, les sévices », et appelle les policiers qui contestent à refuser d'exécuter « des ordres qui peuvent les conduire à des actes criminels ».

De partout, dans le même temps, affluent au SR des demandes d'information, de soutien, contre des actes de « répression » locale : agressions racistes, expulsions de militants étrangers, interpellations abusives, etc... C'est également « contre la répression patronale » que se mobilisent certains comités locaux d'entreprise où sont présents les militants maoïstes, notamment chez Brandt ou chez Valentine et pendant la grève des OS de Renault au Mans en avril-mai 1971. L'activité du SR se déploie encore sur le terrain de « l'Action sociale » (du type Secours populaire français) puisque le mouvement a inauguré son activité en août 1970, en organisant, à l'initiative des comités locaux d'Asnières, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, la Goutte d'Or, une excursion au Tréport à laquelle participent plusieurs dizaines d'enfants et leur famille, le 23 août. En novembre 1970, des militants s'adressent au SR à propos de la destruction de la « Maison du peuple » construite à la Pentecôte par des militants maoïstes à Villeneuve-la-Garenne. On voit également le SR procéder à la remise de cadeaux à des enfants de travailleurs immigrés de Citroën à Noël 1970.

C'est enfin une conception offensive de la lutte contre la répression qui conduit le SR du Nord-Pas-de-Calais à tenir, le 12 décembre 1970, un « tribunal populaire » à Lens, après la mort de 16 mineurs le 4 février 1970. Sous la présidence de Jean-Paul Sartre, le « tribunal populaire » entend ainsi répliquer au procès qui doit se tenir le 14 décembre en Cour de sûreté de l'État contre Jean Schiavo, Bernard

Victorri et Dominique Lacaze arrêtés et incarcérés après l'incendie des bureaux des Houillères d'Hénin-Liétard par un commando de la GP dans la nuit du 16 au 17 février 1970.

Cette initiative donne lieu, au SR, à de vifs débats qui rebondiront par la suite, comme on le verra, sur la question de la « justice populaire ». En tout cas, les « maos » reçoivent, en l'espèce, le soutien de Sartre qui développe sa position dans une longue interview donnée à *J'accuse* n°1, le 15 janvier 1971, sous le titre « La justice populaire ». Les propos de Sartre ouvrent la porte à bien des « dérapages » ultérieurs et notamment à l'idée que les maoïstes de l'ex-GP peuvent se substituer au peuple ainsi qu'en atteste un texte interne « Les maos et l'idée du tribunal populaire, notre point de vue », daté de juillet 1971 :

« C'est simple, pour nous, la justice populaire commence dès l'instant qu'une commission ou un groupe enquête et informe les gens en dehors de la loi ; elle peut aller jusqu'à l'exécution des sentences et pour ce qui nous concerne, nous assumons totalement cette justice » (Archives BDIC, chemise Secours rouge, F. Delta Rés. 576/5/8)

Il y a là matière à s'interroger sur la « responsabilité des intellectuels » en général, de Sartre en particulier, dans la radicalisation des maoïstes de l'ex-GP jusqu'à l'enlèvement de R. Nogrette en mars 1972. De ce point de vue, il n'est pas inintéressant de lire la fin de l'interview de Sartre sur la « justice populaire » :

- « – Êtes-vous prêt à réclamer des têtes ?

– Cela supposerait que nous ayons une guillotine pour les faire tomber et nous n'en sommes pas là. À partir du moment où il y aurait des tribunaux révolutionnaires, j'y serais si l'on m'y met. Je ne le souhaite pas tellement mais ce n'est pas la question. J'ai été là pour marquer par des raisonnements logiques en quoi des hommes étaient responsables et lesquels »

Il est clair que ce type de propos lève un certain nombre de tabous dans la revendication de la violence révolutionnaire d'alors.

L'autre versant de l'activité du SR est l'internationalisme, marqué en premier lieu par le soutien à la résistance palestinienne. En septembre 1970, le SR envoie en effet une équipe de médecins (dont M.-F. Kahn) et d'infirmiers qui acheminent une tonne de médicaments et d'instruments de première urgence lors de « septembre noir » en Jordanie.

Deux mois plus tard, alors que seize militants de l'ETA attendent d'être jugés en Espagne et que six d'entre-eux risquent la peine de mort, le SR engage une campagne de solidarité internationale qui culmine au mois de décembre avec l'appel à une manifestation qui réunit 10 000 personnes Place des Ternes, le 1er décembre 1970. Dans les jours suivants, le 3 puis à nouveau le 10 décembre, le SR se joint aux manifestations appelées par les organisations de gauche et les organisations syndicales. Enfin, le 29 décembre, à l'annonce du verdict de mort, plusieurs milliers de personnes descendent encore dans la rue à l'appel du SR rejoint par 4 sections CFDT de Paris.

Les mobilisations contre le procès de Burgos constituent un des grands moments du SR qui s'est imposé comme force de mobilisation, en drainant un fort

courant de sympathie, mais entraînent les critiques violentes des courants (maoïstes notamment) qui dénoncent ce type de campagne nationale et le ralliement aux initiatives lancées par la gauche traditionnelle.

*« Mouvement de masse » ou « auberge espagnole » de la contestation ?*

L'affaire des « tribunaux populaires » et la campagne pour les militants Basques révèlent les profondes divergences qui traversent le SR. Celles-ci portent au fond sur la nature du mouvement et, s'il n'est pas possible, dans le cadre de cette communication, d'en développer tous les aspects, on peut en résumer les grands traits. De fait, le SR oscille entre deux conceptions tout à fait différentes :

- Une conception restreinte dans ses objectifs mais large dans son recrutement (le SR comme front de lutte sur un objectif limité et précis, la répression, qui est le dénominateur commun à tous les courants politiques qui le composent). Cette conception est défendue par la Ligue communiste et par les « ex » du PCF.
- Une conception large dans ses objectifs (correspondant à une conception élargie de la répression) qui fait du SR un instrument de lutte sur tous les fronts, mais qui, de ce fait, amène le mouvement à se déterminer, au même titre qu'un parti, sur des questions d'orientation politique et menace le caractère ouvert du mouvement. Cette version du SR est celle des maoïstes et de Sartre, mais aussi d'une partie du PSU et des chrétiens révolutionnaires qui voient là l'occasion de militer à l'extrême-gauche tout en restant hors parti, ainsi que le souligne Bernard Schreiner dans la revue *La Nef* de juin-septembre 1972.

Ce débat ne cesse de s'envenimer au fil des mois, entretenant un climat de crise rampante que le PSU, de son côté, s'efforce de dépasser en défendant une articulation souple de l'autonomie des comités locaux avec la nécessaire coordination du Comité d'initiative. En attendant, un premier signe de la crise que traverse le SR est donné par la démission de Sartre du CI, au mois de mars 1971.

Parallèlement, l'activité du SR a une incidence sur les forces politiques qui le composent et sur les rapports avec les organisations extérieures. L'orientation de la Ligue communiste au sein du mouvement est ainsi désavouée par sa minorité qui fait scission au mois de mars pour créer l'organisation Révolution. De leur côté, les maoïstes de l'ex-GP avouent, dans un bilan dressé en mai 1972 et faisant référence à cette période, faire face à des difficultés liées à leur présence dans un SR devenu pour eux un « cheval de Troie de l'idéologie petite bourgeoise » et portant atteinte à la pureté doctrinale de leur organisation.

### **Crise et disparition (mai 1971- été 1972)**

#### *La campagne contre la police*

Après une apparition réussie, le 1er mai 1971, à la manifestation unitaire appelée par le PSU, la Ligue communiste, LO et l'AMR, le SR organise une nouvelle campagne « contre la police » à la suite d'une série d'« affaires ». Après

« l'affaire Jaubert » qui a vu des intellectuels (François Châtelet, Michel Foucault, Jean-Luc Godard, etc...) signer un appel « Nous portons plainte contre la police » et constituer une « commission d'enquête » à la fin du mois de mai 1971, le SR dénonce les agissements de la police dans l'« affaire Claire Blanche », maître-assistante à l'Université d'Aix-en-Provence, dont les étudiants ont saisi de fausses cartes de presse sur un policier en civil, tandis que Claude Angeli est l'objet de filatures pendant plusieurs jours et que Michèle Manceaux est appréhendée à son domicile. Enfin de violents incidents, dénoncés comme une provocation policière, se sont déroulés au Quartier latin, le 5 juin 1971, donnant lieu à la publication d'une brochure « Z - Provocation », supplément à *La Cause du Peuple*, et se terminant par un appel de Jean-Paul Sartre à la tenue d'un « tribunal populaire contre la police ».

Cette série d'affaires relance donc le débat sur la question des « tribunaux populaires » qui a déjà trouvé un terrain d'application à Grenoble, après des affrontements violents sur le campus de la faculté, le 28 mai 1971, entre deux militants sud-vietnamiens et des militants du SR. Ceux-ci ont tenu, le 2 juin, un « tribunal populaire » afin de juger les militants sud-vietnamiens qui ont été ensuite livrés à la police. La convocation d'une nouvelle séance de ce « tribunal » par le SR de Grenoble et le refus du maire de mettre une salle à disposition pour la tenue de cette assemblée provoque, en outre, une grève de la faim de militants du SR de Grenoble à partir du 8 juin. Le comité local se voit cependant contraint de reculer devant les poursuites annoncées par René Pleven et l'ordre donné par Raymond Marcellin aux préfets d'interdire « absolument » les « tribunaux populaires ».

Au début du mois de juin, paraît donc un manifeste en faveur d'un « procès populaire de la police » signé par Claude Angeli, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Jean Chesneaux, Pierre Halbwachs, etc...). Par ailleurs, paraît, ainsi qu'on l'a vu, un appel, qui émane manifestement des maoïstes de l'ex-GP, à un « tribunal populaire de la police » pour le 27 juin ...signé également par Sartre. Les deux initiatives semblent émaner de la même instance et l'impression en est renforcée par un long communiqué du SR dans *L'Idiot International* du 26 juin 1971 : « Qu'est-ce qu'un tribunal populaire ? ». Or, sur la notification d'interdiction du rassemblement du 27 juin qui lui est portée par un officier de police, Pierre Halbwachs fait ajouter une déclaration dans laquelle il proteste contre le fait qu'elle lui ait été adressée « ... vu que je suis étranger à l'appel et à l'organisation de la manifestation précitée dans les conditions où elle est précisée dans l'arrêté ».

De fait, il apparaît qu'« on » [ les « maos » ] a bel et bien voulu forcer la main du SR et de son Comité d'initiative. Cette appréciation est corroborée par les documents internes des maoïstes qui font autocritique pour avoir voulu brûler les étapes en imposant l'idée du « tribunal populaire de la police » par la « manipulation » et qui ont « pensé acquis l'accord des intellectuels alors que ceux-ci mettaient le doigt sur la contradiction entre « tribunal populaire » et « procès ».

Cette campagne « contre la police » trouvera une conclusion dans la manifestation d'autonomie d'un certain nombre d'intellectuels qui constitueront à la fin de l'année 1971 un Comité de vigilance sur les pratiques policières auquel participeront J. P. Faye, J. Chesneaux et R. Guglielmo.

### *La crise et les « Assises nationales »*

La confusion entretenue autour de l'affaire du « tribunal populaire de la police » ajoute encore à l'état de crise du SR qui s'est approfondie avec le report des « Assises nationales » prévues pour fin mai 1971. Dans le même temps, un certain nombre de comités ont créé des coordinations par secteur et désigné un secrétariat parisien « d'influence très spontanéiste » selon *Tribune socialiste* du 17 juin 1971.

La crise éclate véritablement en juin et s'ouvre avec le départ de quatre membres du CI, Tillon, Chaintron, Kahn et Pannequin qui signent ensemble un texte daté du 4 juin 1971 faisant le bilan de l'activité du SR et mettant en cause : « Des groupes [qui] s'acharnèrent à faire du Secours rouge la couverture d'activités dites spontanées et le camouflage d'une organisation sans responsables connus [...] ».

À son tour, le 28 juin 1971, *Rouge* publie une résolution du Comité central de la Ligue communiste qui annonce son départ du SR tandis que les clercs et les chrétiens de gauche du Comité d'initiative, sans quitter le CI, n'en publient pas moins un texte daté du 14 juin qui dénonce « l'impérialisme des partis qui [...] ont écarté des comités beaucoup d'hommes sincères qui y auraient oeuvré volontiers contre la répression » (Archives de P. Halbwachs).

Enfin, le PSU s'inquiète, dans *Tribune socialiste* du 17 juin 1971, sous le titre « Crise de croissance ou maladie grave ? », de l'évolution de nombreux comités « qui s'aventurent de plus en plus loin de leurs objectifs initiaux et qui tendent à devenir l'équivalent des Comités d'action de 1968 » mais aussi de l'évolution du SR en région parisienne. Un deuxième article du 24 juin, « Le Secours rouge à l'heure des choix », renvoie dos à dos la Ligue communiste et les « maos » et appelle le VIIe Congrès du PSU à déterminer des axes d'intervention clairs pour ses militants dans le SR.

Les « Assises nationales » s'ouvrent enfin le 20 novembre 1971 par un rapport du Comité d'initiative qui fait le bilan de l'activité du SR depuis sa fondation et se conclut par un vibrant : « Le Comité d'initiative est mort ! Vive le Secours rouge ! » qui marque la fin de l'existence du CI remplacé par un secrétariat national auquel ne participent pas les anciens membres à l'exception de Pierre Halbwachs. La résolution d'orientation, présentée par Henri Leclerc et votée à l'unanimité, entérine l'élargissement de l'activité et de la fonction du SR dont la vocation s'affirme dorénavant comme celle d'un « mouvement de masse anti-répressif et anti-capitaliste ».

### *Une mort sans sépulture*

Fort des « axes d'intervention » définis par les « Assises nationales », le SR participe à de nombreuses mobilisations où les intellectuels prennent de plus en plus l'initiative, mais de l'extérieur : antiracisme, à la fin de l'année 1971, avec les manifestations organisées par le « comité Djellali » après l'assassinat de ce dernier à la Goutte d'Or et auquel participent Michel Foucault, Claude Mauriac, Jean-Paul Sartre, Jean Genet, etc... ; soutien aux prisonniers après les grandes révoltes des

centrales de Clairvaux en septembre 1971 puis de Toul en décembre 1971, le SR diffusant des tracts communs avec le GIP en février 1972 et organisant, sur les marchés, des prises de parole d'anciens détenus ; participation aux initiatives prises par Jean Chesneaux, Pierre Vidal-Naquet, Alain Jaubert sur « l'affaire Thévenin » ; soutien aux luttes ouvrières, notamment à Pennaroya, au Joint français, à Renault où les militants maoïstes licenciés font la grève de la faim avant l'assassinat de Pierre Overney à l'occasion duquel le SR diffuse un tract « A Renault, les assassins sortent de l'ombre », dénonçant les « milices patronales ».

Enfin, le SR lance une campagne sur le logement en occupant des maisons vides, au début de l'année 1972. Le deuxième numéro de *Secours rouge* est publié, en février 1972, portant en gros titre « Occuper les maisons vides c'est normal ». Le SR lance alors un appel à la résistance aux expulsions, à la grève des loyers et des charges, à la constitution de comités de lutte et de défense des mal-logés. À son initiative, plusieurs immeubles sont occupés, notamment celui de la rue Jacquier dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, par une dizaine de familles et, après une manifestation organisée le 26 février 1972, un rassemblement a lieu au mois d'avril, dans le quartier de Belleville.

Malgré ces initiatives tous azimuts, le SR a de moins en moins de réalité au niveau national. Les « personnalités » qui y étaient restées après les assises le quittent petit à petit et ses forces s'étiolaient progressivement au cours de l'été 1972, même si, ici ou là, tel ou tel comité local survit quelque temps encore.

Il faut, pour finir, tenter de répondre aux questions posées dans l'introduction de cet exposé et tout d'abord quant à l'affirmation d'une force d'extrême-gauche à la gauche du PCF. Le fait que, durant quelques mois, le SR ait été un pôle capable de rassembler, au-delà des seules organisations révolutionnaires une « nébuleuse gauchiste » disponible pour l'action militante peut être considéré comme le signe d'une réussite partielle, mais l'éclatement était inscrit dans un tel projet étant donné les stratégies politiques opposées qui se côtoyaient au SR et leur extrême sectarisme. Le transfert de souveraineté qu'impliquait nécessairement, pour les organisations constitutives, une forme de mouvement qui se voulait non cartellisé, pouvait difficilement résister à la volonté des uns et des autres de s'affirmer comme le noyau d'un futur « parti révolutionnaire », revendiquant pour soi le label d'« avant-garde ». Par ailleurs, l'ambiguïté sur la nature d'un tel rassemblement, ne pouvait que conduire à l'échec, en en faisant le champ clos des affrontements entre organisations d'extrême-gauche, en condamnant ses initiateurs intellectuels à l'impuissance et en les réduisant au rôle d'arbitre, dans le meilleur des cas, d'otages dans le pire des cas. Échec encore si l'on suit René Lourau dans l'analyse qu'il fait des manifestes d'auto-dissolution des avant-gardes comme décision lucidement assumée et porteuse d'avenir (R. Lourau, *Autodissolution des avant-gardes*, 1980). À l'aune de cette appréciation, il faut bien conclure que l'absence d'acte de décès officiel du SR masque le pire des échecs : celui qui ne se dit pas.

Des remarques qui précèdent, il me semble qu'on peut tirer un enseignement quant à l'histoire des « mouvements sociaux » ou des « fronts de lutte » des années 1970 et des formes organisationnelles dont ils se sont dotés. L'emploi de l'une ou de l'autre de ces deux expressions pour désigner les mouvements de contestation des années 1970 souligne d'ailleurs assez le problème posé : celui de leur autonomie par rapport aux organisations d'extrême-gauche. Or la notion de « mouvements sociaux » exprime un degré d'autonomie que ne contient pas celle de « front de lutte », qui désigne plutôt un rapport d'instrumentalisation de tel ou tel secteur de la contestation par les groupes d'extrême-gauche. Si la plupart de ces mouvements (mouvement des soldats, mouvement des femmes, mouvements anti-impérialistes, mouvements anti-répressifs comme le SR, etc...) ne sont bien évidemment pas dans un rapport de stricte dépendance envers l'extrême-gauche, on ne peut, me semble-t-il, et l'histoire du SR le montre assez bien, comprendre l'émergence de ces mouvements, leur histoire, les débats qui les traversent sans faire un détour par l'histoire des organisations d'extrême-gauche de ces années-là, de leurs stratégies dans les « mouvements de masse » qu'elles ont souvent contribué à impulser, parfois à structurer et à faire vivre, ou qui sont nés de leur décomposition.

Enfin, l'action des intellectuels aux côtés, ou aux marges de l'extrême-gauche, soulève de la même façon le problème des relations d'« instrumentalisation-autonomie » complexes entre les deux champs et ce pour plusieurs raisons. La première est que les intellectuels sont très sensibles sur la question de leur autonomie qui est sans doute, ainsi que l'écrit Christophe Charle dans un ouvrage récent (*Pour une histoire comparée des intellectuels*, Complexe, 1998), leur « dénominateur commun ». Des années de sujétion ou de « compagnonnage de route » aux côtés du PCF, pour nombre d'entre-eux, les ont rendus d'autant plus méfiants. En second lieu, les intellectuels ne forment pas un groupe homogène, loin s'en faut. Les débats politiques qui traversent la société se réfractent inévitablement dans le champ intellectuel et viennent interférer dans les rapports qui le régissent en accentuant la fragmentation en autant de groupes et sous-groupes que le sociologue tente d'identifier et dont l'historien cherche la trace pour tenter de mesurer, à travers eux, les pulsations d'une époque dans ses manifestations culturelles et politiques.

Il ne fait pas de doute que nombre d'intellectuels sont dans l'après-68 à la recherche d'un cadre d'action qui leur permette de redéfinir leur rôle par rapport aux nouvelles formes d'expression politiques issues de Mai 68. Le SR a, de ce point de vue, rempli momentanément cette fonction et a même propulsé un certain nombre d'entre eux au rôle de fédérateurs d'une extrême-gauche dispersée entre forces rivales mais aussi à celui de cristalliseurs de toute une nébuleuse contestataire non organisée. Ce projet pouvait cependant difficilement tenir au delà de quelques mois dès lors que les organisations politiques structuraient le rassemblement. Cela pose bien évidemment la question du rôle des intellectuels dans le champ politique et des engagements qui en découlent. Un double constat s'impose concernant le SR et cette période très particulière de l'après-mai qui va de 1970 à 1972 :

– Des intellectuels ont joué un rôle d'impulsion dans l'émergence de ce rassemblement, ils n'ont guère pu aller au-delà.

– À partir de l'expérience du SR et de son échec, mais aussi à sa périphérie, des intellectuels ont pris l'habitude de développer, parfois sur le « modèle » de l'extrême-gauche, une intervention propre, sur de multiples terrains d'action, en suscitant la création de comités et de « commissions d'enquêtes » destinés à révéler ou à dévoiler la face cachée de « l'oppression étatique » (prison, police, justice, etc...), en faisant la lumière sur telle ou telle affaire afin de porter au coeur du dispositif social jugé répressif et oppressif dans son essence, le fer d'une contestation radicale. Le rôle de Michel Foucault et sa définition d'un « intellectuel » spécifique est, de ce point de vue, une tentative de relégitimation tout à fait novatrice du rôle des intellectuels dans le champ politique, qui tente de rompre avec le « compagnonnage », dont Sartre ne parvient pas à se départir, et qui s'efforce de préserver cette part sacrée de l'activité des intellectuels : leur autonomie.